

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 7 du lundi 14 septembre 2020 – 18 heures 30

***Présents :** MARRET Serge, SABATIER Sébastien, LUCAS Éric, GRIX Suzanna, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, CELERIER Patrick, MONIÉ Florian, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.*

***Absents excusés ayant donné procuration :** Néant.*

***Absent(s) :** RIBES Bénédicte*

En outre assiste au conseil municipal Stéphanie Sampietro, secrétaire de mairie.

Serge Marret, Maire de Tourouzelle ouvre la séance à 18h30

Mauricette Belfiore est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10/07/2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet dernier est approuvé à l'unanimité.

2 - Réouverture de l'épicerie : contrat de concession immobilière : Patrick CELERIER

Patrick Celerier indique que le contrat de concession sera signé chez le notaire Maître Louis à Olonzac, mercredi 16 septembre prochain, entre la SAS Tapas'oif Messieurs Santamaria père et fils, Mme Isabelle Beaucamp et Mme Santamaria. Le contrat sera identique à celui signé avec M. Christian Guérin. Un état des lieux a été effectué par Patrick Celerier.

La proposition de reprise du contrat de concession est approuvée à l'unanimité.

3 - Occupation du domaine public – Location de voirie : Patrick CELERIER

Patrick Celerier rappelle la proposition faite à Christian Guérin, l'ancien épicier, de location de 28 m² de voirie délimitée par des barrières mobiles pour 0 € suivant un modèle de contrat renouvelable chaque année.

Afin d'éviter des problèmes de circulation, une bande jaune sera prévue au sol pour signaler l'interdiction de stationner le long du petit muret en pierre près des platanes. (Elle sera rajoutée au devis des travaux en cours auprès de Signaux Girod).

Louis Guilhem évoque la nécessité de faire figurer, dans le contrat de location de voirie, un horaire de fermeture de la terrasse.

Il sera notifié dans ce contrat une fermeture à 23 heures avec possibilité de dérogation accordée par Monsieur le Maire.

Point approuvé à l'unanimité.

4 - Virements de crédits M14 ET M49 : Patrick CELERIER

Patrick Celerier explique que suite à la demande du percepteur l'affectation du résultat 2019 doit être reporté au BP 2020 au centime près soit : 0.48 € et 0.68 €

Aussi, 3 dépenses sont à régulariser par des décisions modificatives :

1100 € de frais de notaire (parcelle de M. de Contenson)

600 € de frais P.A.P.P.H. (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles)

1400 € pour la réparation dégâts des eaux (frais couverts par l'assurance)

Point approuvé à l'unanimité.

5 - Location logement Presbytère : Patrick CELERIER

Patrick Celerier informe que Mme Fatima Ouighil qui occupe actuellement un logement au-dessus de l'école, souhaite louer un logement au Presbytère, pour lequel il reste quelques travaux de peinture à réaliser. Le loyer est fixé à 320 €/mois.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6 - Convention de mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion 11 : Patrick CELERIER

Afin de pourvoir au remplacement des agents communaux en congés ou RTT d'ici la fin de l'année, Patrick Celerier explique que la commune peut passer convention avec le CDG11 qui proposera des personnels remplaçants.

Proposition approuvée à l'unanimité.

7 - Subvention aux associations : Serge MARRET

Serge Marret explique que, lors du conseil municipal du 10/07/2020 il a été décidé d'attribuer des subventions uniquement aux associations locales, communales et alentours et non plus aux associations départementales ou nationales à condition de fournir un bilan d'activités et les comptes de l'année précédente et un budget prévisionnel.

Il propose que les subventions soient maintenues pour les associations qui touchent 500 € au plus par an.

En revanche en ce qui concerne l'Amicale les Ausines, il propose que la subvention soit réduite de 4 000 € à 2

500 €, et que pour le comité d'animations municipales de 3000 € à 1500 € en raison de leurs très faibles activités liées à crise de la COVID 19.

Association des maires de l'Aude	60 (maintenue)
Comité d'Actions Municipales	1500
Acca de Tourouzelle	500 La subvention ne sera définitivement acquise que si les problèmes récurrents rencontrés ces dernières années sont solutionnés.
Amicale Les Ausines	2500
Arts et Loisirs de Castelnaud	300 (maintenue)
Coopérative scolaire de Tourouzelle	1120 (maintenue)
Cyclos Corbières Minervois	500 (maintenue)
Meca team	300 (maintenue)
L'Asticot	300 (maintenue)
Tennis Club d'Argens	200 (maintenue)

Serge Marret souhaiterait que la commune se rapproche de la CCRLCM pour tout ce qui est événement sportif et culturel et s'inscrive dans la programmation 2021/2022.

Maryvonne Hager propose une exposition de photos par le biais de l'association ARLOCAST à laquelle elle appartient.

L'ensemble de ces propositions est approuvé à l'unanimité.

-Informations diverses :

Aire de lavage des pulvérisateurs

Point sur les engagements souscrits et la demande de subvention

Sébastien Sabatier explique que 28 contrats ont été signés. (Exploitations) dont 5 contrats de moins de 5 hectares à 77,70 €/HT/an (investissement) et 23 contrats de taille normale à 162,46 €/HT/an (investissement) A cela se rajoutent les frais de fonctionnement en l'occurrence l'eau.

Florian Monié demande si on peut rajouter une prise et un robinet d'eau pour l'utilisation d'un karcher.

La demande de subvention a été adressée à la DDTM.

Travaux sur les chemins et les fossés

2 entreprises ont été contactées par Sébastien Sabatier :

Mallet de Montredon,

Frances de St Chinian, L'une et l'autre se sont déplacées et doivent remettre un devis.

Travaux du SYADEN pour fibre optique

Sébastien Sabatier indique que les tranchées sont pratiquement finies à l'exception de quelques travaux sur le chemin du Périé et place de la République. L'entreprise Résonance déploie les câbles.

Signalétique au sol :

Serge Marret informe que la société Signaux Girod interviendra début octobre, il faut rajouter une bande jaune le long du muret face à l'épicerie.

La rentrée scolaire :

Suzanna Grix rapporte que la rentrée s'est bien passée avec 35 élèves cette année répartis en deux classes Mme Merle (CP +CE1) et Mme Clément (CE2 et CE1).

Des travaux ont permis l'amélioration du réseau wifi, l'installation de robinets poussoirs pour répondre aux règles sanitaires. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Inspection académique pour l'achat d'ordinateurs portables pour les professeurs et d'ordinateurs portables et de tablettes pour les élèves.

La subvention atteindrait 50 % des achats, nous attendons l'avis favorable.

Une nouvelle règle sanitaire est arrivée fin août sur les produits de ménage, nous avons heureusement du stock.

La photocopieuse est en panne (résolution de problème en cours).

La mise en place de 2 portes antipaniques dans la classe de Mme Merle sera prévue, en principe, pendant les vacances de la Toussaint.

Serge Marret a également demandé le passage de la commission de sécurité.

Les travaux au niveau des WC de l'école :

Suzanna Grix souligne que les toilettes sont aussi utilisées lors des fêtes ou des repas et donc il faut prévoir des WC accessibles aux handicapés. Elle suggère de se rapprocher du « pôle travaux » de la commune de Lézignan Corbières. Serge Marret indique également que l'avis de la commission de sécurité sera sollicité.

Des prises électriques seront prévues dans la cour de même que l'éclairage des locaux de stockage de la mairie et de l'école dans la cour.

Suzanna Grix a dessiné un plan des futurs bureaux au 1^{er} étage de la mairie. Le réseau électrique de l'ensemble de la mairie devra être remis aux normes.

Sébastien Sabatier rajoute que l'abri bus est commandé.

Urbanisme :

Serge Marret évoque le plan local d'urbanisme. Il explique que le Conseil municipal partage les orientations prises par le PAD (Projet d'Aménagement et de Développement) : voir note jointe en annexe

- améliorer le cadre de vie et les conditions de vie dans le centre ancien,
- accueillir de nouvelles populations,
- satisfaire aux nouveaux besoins,
- préserver l'environnement.

C'est la façon d'atteindre ces objectifs qui interroge.

Une série de modifications est envisagée : classer des terrains en 2AU en 1AU ou l'inverse. Ces propositions ont été soumises par courrier à la DDTM et au sous-préfet de Narbonne en vue d'une rencontre qui pourrait avoir lieu début octobre.

Le stationnement dans le vieux village :

Serge Marret propose de réglementer, de manière homogène, la circulation sur les 3 accès au centre du village (rue du porche, rue Emile Zola et rue de l'église) avec des panneaux « sens interdit » avec une mention « accès réservé aux seuls riverains » (voir note jointe).

De plus, il propose la pose de panneaux « largeur limitée à » sur ces trois axes

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Vie sociale :

Suzanna Grix annonce la publication d'un bulletin municipal, après 100 jours après l'installation du nouveau conseil. Il aura pour but de présenter les élus et leurs activités.

Les informations communales par SMS coûtent très cher et pourraient être remplacées par un système beaucoup moins coûteux du type « Panneau Pocket » ou « My Mairie ». Suzanna Grix doit se renseigner.

Cimetière :

Serge Marret informe que la commune a vendu 2 concessions depuis que nous sommes installés. La situation est très préoccupante (voir note jointe) surtout que le processus de reprise des tombes abandonnées est long ; au moins 3 ans et demi. Une extension rapide est donc inévitable. Il évoquera ce sujet avec le sous- préfet pour que celle-ci se fasse le plus rapidement possible sur le terrain classé en zone A du PLU sous le boulodrome.

Ordures ménagères :

La CCRLCM a transmis son rapport annuel 2019 qui montre clairement que la population ne trie pas assez, il faudrait peut-être plus informer pour éviter une augmentation substantielle de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères.

Serge Marret rajoute que la commune a proposé des noms pour siéger au sein des nouvelles commissions à créer auprès de chaque vice-président de la CCRLCM. Il renouvellera cette demande dans un prochain courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal prend fin à 21h00.

La secrétaire de séance
Mauricette Belfiore

Le Maire
Serge Marret